

BUDGET PRIMITIF 2009

TAXES LOCALES

1 – Taux d'imposition – Année 2009

Rapporteur : Cédric PERRIN

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2008. Cette décision est motivée par la nécessité de ne pas augmenter la charge communale sur les ménages.

- * **Taxe d'habitation : 10.17 %**
- * **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11.42 %**
- * **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34.25 %**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

2 – Subventions aux associations - Année 2009

Rapporteur : Charly FISCHER

"Vie Associative" SUBVENTIONS 2008-09	BP 2009	
	Ordinaire	Projet
ACAB (Commerçants)	1500	
Amicale Décorés du Travail	200	
Amicale Sapeurs pompiers	800	
Amis de la vigne	0	
Amis d'Ailleurs	200	400
Amis de l'Orgue de Beaucourt	200	
Anciens Footballeurs (AFAB)		300
A.C.B.	1500	
ASBVF (Vétérans Foot)	200	
Badminton (BCBE)	500	
Beaucourt en fête	17000	
Beaucourt Omni Sports (BOS)	1600	
Cavaliers Randonneurs	1700	500
Chorale au cœur du Grammont	400	
Club de l'amitié	122	
Commerçants non sédentaires Pays Montbéliard	592	
CSB football	1500	
CSB gymnastique	2700	
CSB ski	2850	

CSB Tennis	4620	
Donneurs de sang	350	
EVBS	3000	
Fifty style	200	
Gaule Beaucourtoise	400	
Ginkgo	200	
Gym Volontaire	230	
Haltères Egaux	700	
Jeunes sapeurs pompiers	300	
Judo	1325	
Karaté Club Beaucourtois	1300	
Kino KenKyukai (Aïkido)	200	
Maison pour tous	42685	A définir
Maquettes Diorama Club	200	
Atelier bois pour enfants	100	100
Onde Beaucourtoise	0	
Passion VTT	460	
Pétanque	300	
Potager du Grammont	0	
Sociétés patriotiques	180	
Télésud	4100	
Twispeel group	2100	
Provision	7 186	
Sous-totaux "Vie associative"	<i>Ordinaire</i>	<i>Projet</i>
	103 700	1 300
TOTAL "Vie associative"	105 000	
"Social"	BP 2009	
SUBVENTIONS 2008-09	<i>Ordinaire</i>	<i>Projet</i>
Croix Rouge	intégré CCAS	
CCAS	40 000	
Foyer socio éducatif Collège		
Resto du cœur	intégré CCAS	
Téléthon (AFM)	intégré CCAS	
Vie libre	intégré CCAS	
Sous-totaux "Social"	<i>Ordinaire</i>	<i>Projet</i>
	40 000	0
TOTAL "Social"	40 000	
"Divers"	BP 2009	
SUBVENTIONS 2008-09	<i>Ordinaire</i>	<i>Projet</i>
Classes Vertes	4 000	

Concours de la Résistance	100	
Prévention Routière	100	
Collectif Ero (expo Fonteneilles)	200	
Tour de Franche Comté		
Sous-totaux "Divers"	<i>Ordinaire</i>	<i>Projet</i>
	8 500	0
TOTAL "Divers"	8 500	
TOTAL "Général"	153 500	

Guy BERTHELOT demande pourquoi l'association "l'Onde Beaucourtoise" n'a pas de subvention ?

Cédric PERRIN répond que, comme il l'a dit en commission des Finances, il s'agit d'une association politique. Cette information a en effet été donnée dans la tribune de Beaucourt Magazine.

Guy BERTHELOT explique qu'il ne s'agit pas d'une association politique car elle est ouverte à tous les Beaucourtois. C'est la transformation d'une liste, d'une équipe pour travailler pour Beaucourt. Elle l'a fait pour le projet de bus à pied par exemple. Elle propose aussi une bourse aux vêtements.

Le conseil municipal, à la majorité et cinq abstentions (Jean-Claude TOURNIER, Claude GIRARD, Luc RENAUD (Présidents d'associations), Françoise GACHOT, Guy BERTHELOT) décide d'inscrire au Budget Primitif 2009 les subventions ci-dessus mentionnées.

BUDGET GÉNÉRAL

3 – BUDGET GÉNÉRAL - Adoption du compte administratif 2008

Rapporteur : Cédric PERRIN

Pour le vote, Cédric PERRIN sort et Jean-Claude TOURNIER prend la parole.

Le compte administratif 2008 est adopté à l'unanimité.

4 – BUDGET GÉNÉRAL - Adoption du compte de gestion 2008

Rapporteur : Cédric PERRIN

Les résultats du compte de gestion 2008 étant en tous points identiques à ceux du compte administratif 2008, le conseil municipal, à l'unanimité adopte le compte de gestion de 2008.

5 – BUDGET GÉNÉRAL - Affectation du résultat 2008

Rapporteur : Cédric PERRIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prélever à la section de fonctionnement la somme de 631 005,65 euros pour couvrir le déficit d'investissement constaté sur l'exercice 2008. Le solde, soit 375 843,94 euros, est maintenu en section de fonctionnement.

Résultats de clôture du Budget Principal

	Résultat à la clôture de l'ex- précédent	Part du résultat viré en investisst	Résultat de l'exercice 2008	Résultat de clôture au 31/12/2008
Investisst	-169 188,57		-461 817,08	-631 005,65
Fonctionnt	841 800,25	169 188,57	334 237,91	1 006 849,59

375 843,94

6 – BUDGET GÉNÉRAL – Budget Primitif 2009

Rapporteur : Cédric PERRIN

Après le débat d'Orientations Budgétaires du 27 février 2009, sera abordé, lors de la présente séance, le budget primitif 2009.

La commission communale des Finances a été saisie de ce projet de Budget Primitif, le mardi 24 mars 2009 et a émis un avis favorable.

Comme à l'accoutumée, seront étudiées dans un premier temps les recettes puis les dépenses de fonctionnement pour aborder ensuite la section d'investissement.

A la majorité et 3 abstentions (Françoise GACHOT, Luc RENAUD et Guy BERTHELOT), le conseil municipal adopte le budget primitif 2009.

Cédric PERRIN demande aux élus de l'opposition pourquoi ils s'abstiennent ?

Guy BERTHELOT explique que pour faire un budget, il faut des dossiers. Il faut des réunions de commissions afin que l'opposition soit associée et puisse voter.

Cédric PERRIN répond que les commissions se réunissent.

Guy BERTHELOT attend les comptes-rendus des commissions.

Thierry BESSON confirme que son équipe est pour. Beaucoup de projets sont ceux de Monsieur MORANDINI, c'est une poursuite. Il ajoute qu'une très bonne situation financière permet des réalisations et que son équipe est favorable à la réalisation de ces grands travaux.

Service de l'ASSAINISSEMENT

7 - Vote du compte administratif 2008 - service de l'assainissement

Rapporteur Jean-Claude TOURNIER

Cédric PERRIN s'absente et Jean-Claude TOURNIER propose le vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le CA 2008 du budget assainissement.

8 - Affectation du résultat du CA 2008 du service de l'assainissement

Rapporteur Jean-Claude TOURNIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prélever à la section de fonctionnement la somme de 69 326.02 euros pour couvrir le déficit d'investissement constaté sur l'exercice 2008.

9 - Vote du compte de gestion 2008 - service de l'assainissement

Rapporteur Jean-Claude TOURNIER

Les éléments figurant au compte de gestion du Trésorier étant en tous points identiques à ceux du compte administratif 2008, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2008 du budget assainissement.

10 - Redevance assainissement

Rapporteur Jean-Claude TOURNIER

Au vu des investissements réalisés et à venir, et compte tenu du fait que cette redevance n'a pas évolué depuis une dizaine d'années, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la redevance assainissement à 0.95 € le m³ à partir du 1^{er} janvier 2009.

11 - Vote du budget primitif 2009 - service de l'assainissement

Rapporteur Jean-Claude TOURNIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif de l'assainissement 2009 tel que présenté dans le document joint.

FINANCES

12 – Tarifs publicitaires

Rapporteur : Cédric PERRIN

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe deux tarifs publicitaires :

- Publicité Beaucourt express : 100 euros par numéro soit 1 100 euros par année (11 numéros).
- Publicité dépliant « Nouveaux arrivants » : 500 euros HT pour une édition de 2300 exemplaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs publicitaires proposés.

PERSONNEL COMMUNAL

13 – Restauration scolaire – Augmentation de temps de travail

Rapporteur : Bénédicte TISSERAND

En septembre 2008, une nouvelle restauration scolaire s'est ouverte au Foyer Georges Brassens afin de répondre à une demande grandissante d'inscriptions. Cette nouvelle organisation nécessite l'augmentation du temps de travail d'un agent en charge de la restauration de 1,5 heure par jour soit 6 heures hebdomadaire sur 36 semaines scolaires.

Afin d'assurer la restauration par une prise de poste à 10 h 30 (installation des tables, organisation de la cuisine, réception des repas en liaison chaude, mises sur plats, service sur table, débarrassage, vaisselle et entretien cuisine + grande salle), le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter, à compter du 1^{er} avril 2009, le temps de travail d'un adjoint administratif de 2^{ème} classe de 30,5 /35^è à 35/35^è.

URBANISME – VOIRIE - FORÊT

14 - Cession de terrain sur la zone « des Popins »

Rapporteur : Cédric PERRIN

Dans le cadre du développement économique de la commune, la ville souhaite vendre une

parcelle de terrain, à M. Joël Pent demeurant 26 avenue du Général de Gaulle à Etupes (25460), sur la zone des Popins.

Il s'agit d'un projet d'installation d'une entreprise de chauffage sur la parcelle située entre les établissements Becker et la société Henner.

La parcelle cadastrée AB 238, d'une superficie de 17a 88ca pourrait être cédée au prix de 15€ le m² selon l'estimation des domaines du 19 mars 2009.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à céder cette parcelle de terrain aux conditions précitées.

DIVERS

15 – Titres sécurisés - Photographies

Rapporteur : Cédric PERRIN

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau passeport biométrique dans un premier temps, puis des cartes d'identité, la Ville est dotée d'une station permettant d'enregistrer les dossiers des demandeurs, de saisir les empreintes digitales et de réaliser la prise de vue.

Des photographes ont sollicité la Ville pour qu'elle ne réalise pas les prises de vue afin d'assurer le maintien de leur chiffre d'affaires.

Cédric PERRIN évoque l'absence de photographe sur Beaucourt et donc l'obligation pour les personnes de se rendre à l'extérieur. Il précise que les prises de vue réalisées à l'aide de la station biométrique sont de qualité. Il demande à l'assemblée de se prononcer sur le fait que la Ville réalise ou non les photos sachant que c'est un service rendu à la population mais aussi un manque à gagner pour les photographes professionnels.

Guy BERTHELOT demande qui réalisera les prises de vue ?

Cédric PERRIN répond qu'au niveau des services, ce sera la mission de Sylviane LELEU.

Daniel PECHIN et Mohamed ZÉRIGAT pensent qu'il est plus simple et plus pratique que les photos soient réalisées sur place.

Guy BERTHELOT défend le travail des professionnels mais ne voit pas d'inconvénient à ce que les photos soient faites en Mairie.

Françoise GACHOT explique qu'à l'UTBM, où elle travaille, les employés sont pris en photo.

Luc RENAUD demande s'il y a eu des réclamations émanant de photographes professionnels ?

Cédric PERRIN répond affirmativement.

Considérant le service rendu à la population du fait de l'absence de photographe à Beaucourt, le conseil municipal, à la majorité et une abstention (Jean-Claude Jacob), décide d'effectuer les prises de vue liées à la réalisation des titres sécurisés.

Fin de séance à 20 h 05.